



Calendrier scolaire 2026-2027

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

La prérentrée des enseignants a lieu le lundi 31 août 2026.

La rentrée scolaire des élèves a lieu le mardi 1er septembre 2026.

Les vacances de la Toussaint commencent le samedi 17 octobre 2026 après les cours. Les cours reprennent le lundi 2 novembre 2026.

Les vacances de Noël commencent le samedi 19 décembre 2026 après les cours. Les cours reprennent le lundi 4 janvier 2027.

Les vacances d'hiver pour la Zone A commencent le samedi 13 février 2027 après les cours.

Les cours reprennent le lundi 1er mars 2027.

Les vacances d'hiver pour la Zone B commencent le samedi 20 février 2027 après les cours. Les cours reprennent le lundi 8 mars 2027.

Les vacances d'hiver pour la Zone C commencent le samedi 6 février 2027 après les cours. Les cours reprennent le lundi 22 février 2027.

Les vacances de printemps pour la Zone A commencent le samedi 10 avril 2027 après les cours. Les cours reprennent le lundi 26 avril 2027.

Les vacances de printemps pour la Zone B commencent le samedi 17 avril 2027 après les cours. Les cours reprennent le mardi 3 mai 2027.

Les vacances de printemps pour la Zone C commencent le samedi 3 avril 2027 après les cours. Les cours reprennent le lundi 19 avril 2027.

Les vacances d'été commencent le samedi 3 juillet 2027 après les cours.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année

scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 7 mai 2027.

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Ministère de l'Éducation nationale – Octobre 2025